



Demande de titre de séjour

Par **Desroches**, le **09/04/2014 à 16:54**

Bonjour je vis en guadeloupe depuis 2000 ,j'ai quatre enfants nés en guadeloupe ,trois scolarisés ,je suis commerçante depuis 2008 ,je paye les impôts ,je vis avec quelqu'un depuis 2009 il est rentré en guadeloupe avec un visa on a eu deux enfants ensemble ,on est marié en 2011,il a déposé une demande en 2010 C,était rejeté .Depuis cette date on lutte pour avoir une réponse favorable on nous a toujours refusé ,on a déjà eu deux avocats mais en vain je voulais savoir si il a pas une chance pour nous parce que c'est la misère chez nous .Gérer une entreprise toute seule avec quatre enfants c'est pire que la mort ,s'il vous plait essayez de faire quelque chose pour nous on compte sur vous avec impatience .CORDIALEMENT /DEMANDE GRACIEUX.MERCI

Par **domat**, le **14/04/2014 à 18:02**

bjr,
quel est le motif du refus de titre de séjour.
si vous êtes française et que vous êtes mariés, votre conjoint peut demander un titre de séjour comme conjoint de français.
cdt

Par **Desroches**, le **15/04/2014 à 01:31**

Bonjour monsieur j'ai vu votre message ma situation est;je suis pas française mais on est marié on a deux enfants et il est rentré avec un visa ,on gère une entreprise entrée ensemble.Le motif du refus ;il a un enfant dans son pays ,frères et soeurs pour la sous préfecture de guadeloupe sa famille ce ça, certes il a un enfant dans son pays mais il vit avec moi ses frères et soeurs sont majeurs ils ont leurs foyers ça n'a rien a voir avec ses papiers et encore pourquoi on base sur ce qu'il a dans son pays au lieu de regarder ce qu'il a vraiment ,je suis en règle ,je paie tout ,bientôt 15 ans en guadeloupe voilà notre problème.Actuellement on a un avocat qui travail sur le dossier son nom c'est EQUAGOO NATHEY.J,attend votre réponse,merci